Le CCAS vous accueille sur rendez-vous

Tél. : 01 34 58 50 01

Point relais Caf

- lundi et jeudi de 9h à 11h
- mardi, de 15h à 19h
- vendredi de 13h30 à 16h30

Permanences gratuites et ouvertes à tous.

La conseillère conjugale et familiale vous reçoit :

- lundi de 14h à 16h
- mardi de 16h à 19h
- jeudi de 9h à 11h et à 13h30

Rendez-vous :

- sur le site de la ville : Mes démarches en ligne
  > Toutes les démarches > CCAS

Le CCAS accueille également dans ses locaux des permanences :

- **De l'association Nouvelles Voies,** pour vous aider à :
  - rédiger un courrier
  - remplir un dossier DALO (Droit au Logement Opposable)
  - avoir un conseil sur un contrat avec une assistante maternelle...

  Permanence le mercredi matin – rendez-vous auprès du secrétariat du CCAS au 01 34 58 50 01

- **De l'association Les Petits frères des pauvres** qui accompagne les personnes isolées

  Permanences le jeudi matin et après-midi – Rendez-vous auprès de l'association au 01 39 02 03 26

Réalisation : service Communication Ville de Vélizy-Villacoublay Novembre 2020

CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ?

Vélizy-Villacoublay
Centre Communal d'Action Sociale

Vous êtes Vélizien ?
Vous rencontrez des difficultés financières ou sociales ?
Le CCAS, qui dépend de la mairie, propose un éventail d'aides et d'accompagnements.

Espace Edouard Tarron
5, avenue du Capitaine Tarron

Mairie

AIDE ALIMENTAIRE

- **Tickets service**
  (comme les chèques déjeuner)
- **Épicerie solidaire**
  produits alimentaires et d'hygiène à 25% du prix du commerce.

Pour en bénéficier prendre rendez-vous avec un travailleur social du CCAS.

DES AIDES FINANCIÈRES

IMPAYÉS DE :
- Loyer
- Cantine
- Garderie
- Voyage scolaire
- Energie
- Eau
- Hôpital...

Aide à la mutuelle

Adaptation du logement à la perte d'autonomie

Achat d'appareillage auditif...

Aide à l'achat du Pass Navigo seniors

Accidents de la vie avec l'aide Coup d'Pouce (perte d'emploi, séparation...)

Conditions d'attribution

- Une commission, composée d'élus et de représentants associatifs, se réunit chaque mois pour étudier les demandes.
- **Confidentialité** des données.
- Possibilité d'attribution **d'aides en urgence.**

LE CCAS ET SES DIX AGENTS PROPOSENT ÉGALEMENT :

Une aide aux démarches administratives papier ou internet

- Mutuelle
- Retraite
- Autonomie pour les personnes âgées ou handicapées...

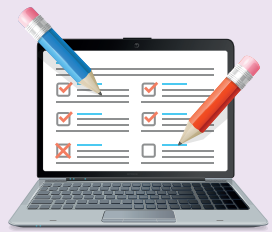

Un accompagnement

- Social et budgétaire par des travailleurs sociaux
- En cas de difficultés au sein de la famille ou du couple, rencontre avec une conseillère conjugale et familiale.

Différents services

- Portage de repas
- Téléassistance pour les personnes âgées à domicile
- Voyage annuel en France pour les seniors
- Formations collectives au numérique pour apprendre à mieux utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone